

PROSPECTIVE

Aider la décision en anticipant les grandes mutations à venir : telle est la vocation de la prospective. Née dans le contexte d'après-guerre, elle a depuis évolué dans le sens d'une plus grande prise en compte des acteurs du changement. Pour le philosophe G.Berger, l'inventeur de la notion, regarder l'avenir le change : « Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer ».

La prospective est liée à « une phénoménologie du temps », 1964, selon laquelle la conscience est donatrice de sens : « Il appartient maintenant à notre liberté de décider quel sens nous donnerons à notre engagement ». G.Berger, qui fut directeur de l'Enseignement supérieur à la fin des années cinquante, comprit qu'il fallait « réaliser l'éducation permanente », pour que l'imagination créatrice permette d'inventer, de « résoudre des problèmes dans tous les domaines ».

La prospective en éducation est un processus d'exploration des futurs possibles dans toutes leurs dimensions, à l'aide de scénarios probables, intégrant l'analyse de l'impact socio-économique des décisions et des objectifs fixés, et définissant les éléments clés susceptibles d'introduire des ruptures ou des changements forts. Outil au service du décideur politique, la prospective est une approche tournée vers les questions stratégiques, bien plus que vers les problèmes opérationnels, contrairement à la planification (Eurydice, 1999).

A la différence de la prévision qui comporte une approche sectorielle, la primauté du quantifiable et le principe de continuité, l'approche prospective repose sur trois principes de base : une démarche pluridisciplinaire et d'inspiration systémique ; une démarche qui intègre la dimension du temps long, passé et à venir, enfin une démarche qui intègre les ruptures et les discontinuités. C'est à partir de cette trame que sont bâtis des scénarios exploratoires ou stratégiques, (*le Monde*, 21-12-99).

La démarche prospective consiste à appréhender les mutations du système productif, à cerner l'évolution des structures d'emploi et de qualification : autant d'exigences à satisfaire pour envisager un développement équilibré des systèmes d'emploi et de formation, mais aussi pour préserver l'équilibre social. De la prévision mécaniste, destinée à atteindre une hypothétique adéquation emploi/formation, les travaux s'orientent depuis quelques années vers une démarche plus qualitative d'anticipation, visant à appréhender les mouvements de fond affectant le système productif et, par voie de conséquence, le système de formation.

Dans le contexte inédit d'un monde devenu complexe, incertain et ouvert, s'est imposée une « prospective du présent » qui, d'une part accorde le primat de l'intelligence collective des acteurs en situation sur le savoir des experts, et, d'autre part, accélère le processus scientifique de création d'hypothèses et de mises à l'épreuve. La rétrospective fait partie des méthodes de la prospective.

Par les contrats d'études prospectives, les pouvoirs publics et les branches professionnelles se sont donnés les moyens de promouvoir une série de travaux permettant de dégager les évolutions économiques, technologiques et socio-organisationnelles des différents secteurs d'activité. Cet effort de prospective est également entrepris, au niveau régional, dans le cadre des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation. L'évolution des métiers et des qualifications intéresse les éducateurs, les jeunes et leur famille autant que les entreprises, organisations professionnelles, les régions et autres collectivités territoriales. L'information prospective appelle des réponses différenciées en tenant compte de la place de la France en Europe et des niveaux national, régional et sectoriel, (Rapport Freyssinet, 1991).

Au sein du ministère de l'Éducation nationale, en 1985, apparaît pour la première fois, la référence) l'évaluation dans la dénomination même du service qui devient le SPRESE (service de la prévision, des statistiques et de l'évaluation). La dernière étape de cette évolution est la création en février 1987 de la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective).